

Organisation et animation d'un dispositif de conformité

Analyser, évaluer et mettre en place un dispositif de conformité efficace

Code
369

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 050 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
5-6 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
5-6 juin. 2024
- **PARIS :**
21-22 nov. 2024
- **A DISTANCE :**
21-22 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Managers et collaborateurs back-office et middle office (Banques, Assurances, Sociétés de gestion/Asset Managers, Banques privées, Family office, Intermédiaires) - Inspection Générale - Contrôle interne - Département Risk Management - RCCI- RCSI -Audit interne - Reporting - Fonction IT - Consultants SSII Banque-Assurance - Dépositaires

PRÉ-REQUIS

La participation à cette formation requiert d'avoir une première expérience sur le sujet

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

Objectifs pédagogiques

- Cadrer la fonction conformité
- Appréhender le périmètre de la conformité
- Animer le dispositif de conformité

Programme de la formation

Cadrer la fonction conformité

Définir la fonction au sein de l'entreprise

- Directeur de la conformité, RCSI, RCCI
- Place de la fonction au sein du dispositif de contrôle interne de l'entreprise
- Responsabilités spécifiques de la fonction
- Cas pratique : Identification des responsabilités dans une banque et un groupe bancaire

Organiser le dispositif de veille réglementaire

- Autorités de tutelle américaines, européennes et françaises
- Textes de référence américains, européens et français
- Cas pratique : Détermination du fonctionnement d'un comité de veille juridique

Appréhender le périmètre de la conformité

Cartographier les risques de conformité

- Lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme et sanctions internationales
- Fraude et corruption
- Sécurité financière et protection de la clientèle
- Cas pratique : Identification des risques spécifiques à la LCB-FT

Evaluer les risques de conformité

- Panorama des sanctions possibles
- Historique des sanctions US, européennes et françaises
- Cas pratique : Analyse des dernières sanctions dans les sites de l'ACPR et de l'AMF

Animer un dispositif de conformité

Mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne au niveau

L'évaluation des compétences

- sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

des entités

- Contrôle des opérations et des procédures
- Organisation et traitement de l'information
- Systèmes de mesure des risques et des résultats
- Cas pratique : Définition d'un plan de contrôle et d'un contrôle spécifique

Piloter le dispositif de contrôle interne de l'entreprise

- Le cycle annuel de la conformité
- Comités internes et de place
- Reporting internes et à destination des autorités des tutelle
- Cas pratique : Définition d'un tableau de bord de pilotage de la conformité

Acculturer l'entreprise à la conformité

- Appétence au risque et environnement de contrôle
- Arbitrage entre business et conformité
- Formation des collaborateurs et acculturation de l'entreprise
- Cas pratique : Réalisation des forces en présence au regard des contraintes réglementaires

Parmi nos formateurs



Henri Pierre Maders

Président fondateur de HPM Conseils MBA de l'EUA (San Francisco), diplômé de l'ISG et titulaire du CIA, il exerce sa profession d'auditeur, consultant et formateur depuis 1983. Son secteur d'activité d'expertise est la banque, et plus précisément les dispositifs de maîtrise des risques, la conformité et les risques opérationnels. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages parus chez Eyrolles, il a publié également plusieurs articles dans la revue Banque.